



Administration
communale

Floreffe, le 31 août 2023

Service communal concerné : Direction générale
Agent traitant : Stéphanie DENIS, Directrice générale f.f. ☎ 081 44 89 02 ✉ stephanie.denis@floreffe.be
Concerne : Convocation réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'action sociale
Nos références : Convocation CC 11 09 2023 - CDU : -2.075.1.077.53

Mesdames et Messieurs,

Par le présent courrier, nous vous invitons à participer à la réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'action sociale qui se tiendra le **lundi 11 septembre 2023** dès **19h00**, à la salle des fêtes communale, rue Joseph Piret 12 à Floreffe.

Cette réunion aura pour objet la présentation du rapport annuel sur les synergies (annexe au budget 2023).

Nous vous rappelons que cette réunion conjointe ne donne lieu à aucun vote, mais que, toutefois, pour se réunir valablement, il conviendra que la majorité des membres en fonction tant du Conseil communal que du Conseil de l'action sociale soit présente.

Cette réunion conjointe sera suivie d'une séance du Conseil communal.

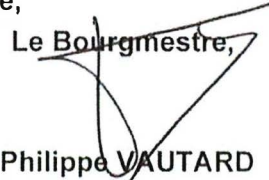
En annexe du présent courrier, vous trouverez l'ordre du jour de ladite séance et le procès-verbal de la séance.

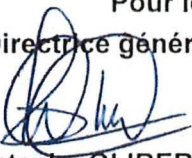
Tous les dossiers se rapportant aux points de l'ordre du jour sont mis à votre disposition sur la plateforme iDelibe et à la Maison communale durant les heures d'ouverture des bureaux auprès du Secrétariat communal, et ce, conformément au règlement d'ordre intérieur (article 20) arrêté par le Conseil communal en date du 31 janvier 2022.

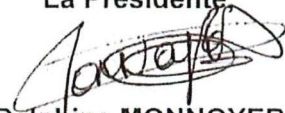
Cordialement.

L'équipe communale et l'équipe du CPAS.

Pour la Commune de Floreffe,
La Directrice générale f.f., 
Stéphanie DENIS


Le Bourgmestre,

Philippe VAUTARD

Pour le Centre public d'action sociale,
La Directrice générale, 
Natacha GLIBERT


La Présidente,

Delphine MONNOYER